



MAIRIE HERCHIES

REGLEMENT DE PECHE A LA TRUITE ANNEE 2025



1° TARIFS DES CARTES COMMUNALES

Pêcheurs domiciliés hors de la commune.

90 euros

Pêcheurs majeurs domiciliés dans la commune.

60 euros

Etudiants d'Herchies âgés de + de 16 ans.

27 euros

Enfants d'Herchies de moins de 16 ans sans parent sociétaire.

20 euros

Enfants d'Herchies de moins de 16 ans dont un parent sociétaire.

Gratuit

Enfants de l'extérieur de moins de 16 ans accompagnés d'un adulte .

27 euros

Carte d'invité (voir règlement en annexe) .

15 euros

Tous les mineurs doivent être en possession de la carte de pêche (ex timbre piscicole).
Les tarifs sont différents selon l'âge de l'enfant.

Ouverture le Samedi 08 mars 2025 .
fermeture le 21 septembre 2025.

Nombre de prise autorisé.

pêche normale 3 truites par jour et par pêcheur.

Période du 10 mai au 22 juin

Pêche à la mouche tous les jours sur les 3 parcours 2 truites par jour et par pêcheur

Pêche normale autorisée le matin sur les 3 parcours les samedi, dimanche, lundi et jours fériés , et
l'après-midi sur le parcours du haut uniquement

2° HORAIRES D'OUVERTURE:

7 heures jusqu'à une demi-heure après le coucher du soleil.

3° JOURS D'OUVERTURE: